

**Direction générale déléguée  
à la cohésion sociale**

Direction de l'éducation  
Suivi par Marianne Sackur  
Tél. : 02.40.41.64.20

Mesdames et Messieurs  
les représentants des Parents d'élèves  
des écoles publiques de Nantes

Objet : Mouvement social Léo Lagrange Ouest

P.J. : Communiqué de presse de LLO

Nantes, le 18 octobre 2018

Madame, Monsieur,

Mardi 16 octobre, un mouvement social a mobilisé les animateurs.trices, salariés de Léo Lagrange Ouest (LLO).

Fin juin 2018, dans le cadre de la procédure de marché public, la Ville a retenu un nouvel opérateur Léo Lagrange Ouest pour son service d'accueil périscolaire, avec prise d'effet au 1er septembre. Dans son cahier des charges, la Ville a rappelé son projet éducatif visant la réussite de tous les enfants. Elle y a précisé ses attentes en matière de lutte contre les inégalités d'accès au périscolaire. L'objectif était notamment de favoriser le recours au service périscolaire dans les quartiers populaires, de développer la relation aux familles et l'accueil des enfants en situation de handicap. Léo Lagrange Ouest a répondu de manière plus concrète et détaillée à ces objectifs et a donc été choisi.

Le nouvel attributaire du marché, comme la loi l'y oblige, a repris l'intégralité des salariés de Nantes action périscolaire à la date de la prise d'effet du marché (1er septembre). Ainsi, les salariés ont été repris dans les conditions qui prévalaient jusqu'au 31 août dernier (ancienneté, rémunération notamment). Les nouveaux animateurs recrutés par Léo Lagrange bénéficient quant à eux des accords d'entreprise de leur employeur Léo Lagrange Ouest. La concomitance de cette situation avec la rentrée scolaire a constitué une réelle difficulté pour Léo Lagrange Ouest dont la Ville est consciente.

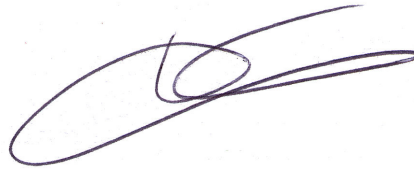
La semaine dernière, la Ville a été informée d'un mouvement social chez les salariés de LLO. En tant qu'Adjointe à l'éducation, j'ai reçu, mardi matin 16 octobre, des salariés de LLO. Je leur ai indiqué que j'attendais que leur nouvel employeur mette en œuvre le projet pour lequel il a été retenu, que le dialogue social était important et que j'y serai attentive. Mardi après-midi, une délégation de salariés a été reçue par l'employeur. Celui-ci a rappelé qu'un premier rendez-vous avait été fixé avec l'ensemble des organisations syndicales, le 19 octobre, en vue de la préparation d'un accord de substitution. Vous trouverez en pièce jointe le communiqué de presse diffusé mardi par LLO, précisant les modalités de transfert des personnels et la situation actuelle.

Bien que la Ville ne soit pas l'employeur des animateurs.trices périscolaires, il me semble important de vous faire part de cette information en toute transparence.

J'ai bien conscience des difficultés d'organisation que ce mouvement a représenté pour les familles. L'ambition de la Ville est d'avoir un accueil périscolaire de qualité au bénéfice de l'ensemble des enfants et elle sera attentive à ce que l'Association Léo Lagrange Ouest prenne toutes les dispositions pour y parvenir.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Myriam Naël

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal stroke and a small flourish.

L'Adjointe déléguée,  
Pour Madame le Maire